

La Feuille de Quint

Le journal d'information qui suit le fil de la Sûre

n°44- Avril 2023

Ste-Croix

Vachères-en-Quint

St-Andéol

St-Julien-en-Quint

À bicyclette

Le printemps arrive ! Vite, vite envie de sortir. Partir sur les chemins, rencontrer des gens, communiquer. Des idées nous viennent, pas vous ? Une herbe à la bouche et le sourire aux lèvres. Des images de jours heureux, mais si, mais si, c'est encore possible. Des airs de chansons qui reviennent, qui se bousculent !

Quand on partait de bon matin, Quand on partait sur les chemins

À bicyclette

Nous étions quelques bons copains, Y avait Fernand, y avait Firmin

Y avait Francis et Sébastien, Et puis Paulette....

(ça y est ça revient ? Yves Montand)

Et une autre :

Je m'en allais chercher des oies, Du côté de Fouilly-les-oies

À bicyclette.

Soudain qui vois-je devant moi ? Un' belle fille au frais minois

À bicyclette.

En arrivant à sa hauteur, J'y fais un sourire enchanteur

À bicyclette.

Ell' rit aussi, on parle alors, Et ell' me dit dans nos transports

À bicyclette.

Est-c'que vous ét's coureur ! Non j'ne suis pas coureur.

Ah ! c'que vous ét's menteur !

(mais si, vous l'avez reconnu, Bourvil)

Allez une dernière pour la route.

On s'est connu, on s'est reconnu

On s'est perdu de vue, on s'est r'perdu de vue

On s'est retrouvé, on s'est séparé

Puis on s'est réchauffé

Sacrée Jeanne Moreau.



Bon d'accord, ça nous rajeunit pas, mais le temps peut-être se ralentit. Peut-être qu'on revient de la rapidité à tout prix et que prendre son temps permet de porter un autre regard.

Tout ça pour dire que la voiture n'a plus vraiment la cote. Et c'est l'occasion de rappeler que Valdequint s'est engagé très fortement dans des projets de « mobilité douce » et a maintenant 4 vélos à assistance électrique et une carriole enfant, à louer pour un prix très modique pour toutes et tous. Pour se déplacer dans la vallée mais aussi, pourquoi pas, pour aller faire ses courses à Die.

A 10 mn près c'est le même temps qu'en voiture et quel plaisir !



Quand on partait de bon matin,
Quand on partait sur les chemins... À bicyclette ! ■

Bruno Robinne

Les voies de communication dans la vallée de Quint (1ère partie)

Bien sûr un territoire homogène. Une vallée Nord-Sud cernée sur 3 côtés par des montagnes difficilement franchissables, mais ouverte au Sud sur la vallée de la Drôme. C'est à peu près le schéma actuel. Une route tout du long de la vallée, un pont sur la Drôme et direct à droite ou à gauche : Valence ou Gap. Est-ce si simple ?

La petite rivière qui serpente au fond de la vallée, la Sûre, a préféré contourner par l'Est le petit mont sur lesquelles sont perchées les ruines des tours de Quint, plutôt que de déboucher logiquement dans la Drôme en continuant tout droit, à l'ouest du mont. Une histoire de géologie paraît-il. Moins dur à gauche qu'à droite, mais qui a compliqué l'histoire.

Sans compter que la vallée riante rit jaune au passage du verrou de Tourettes quasiment infranchissable. Un goulet de 15m de large et profond de 70m que pendant longtemps seule la rivière avait justement réussi à percer.

Cela vaut le coup de creuser la question. Autarcie, ou pas ? On pouvait communiquer, ou pas ?

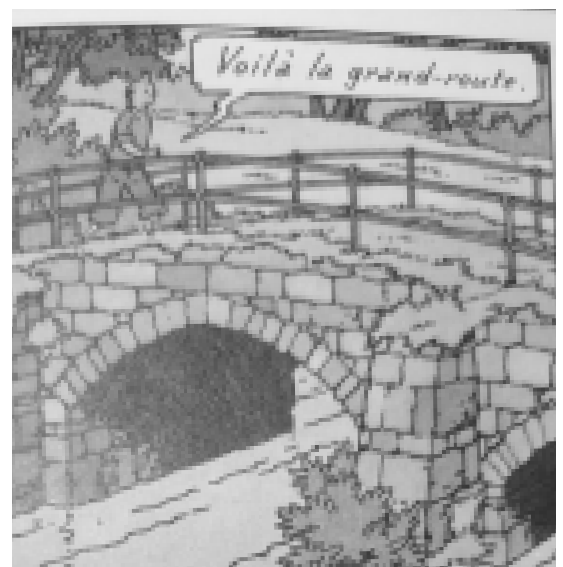
Petit retour en arrière de 2000 ans environ

Les Romains, pour rejoindre la vallée du Rhône depuis la plaine de Pô, passaient par le Mont Genève, suivaient la Durance et pour traverser les Préalpes, se faufilaient par la vallée de la Drôme en passant par le col de Cabre. Une vraie route empierrée pour les charrettes, chars... c'était la voie romaine dite des Alpes, le long de laquelle s'établirent plusieurs villes dont Luc en Diois, initialement capitale des Voconces, qui cède son rang comme place forte à Die, puis Crest...

Pour ce qui nous concerne, le tracé de la voie romaine en venant de Die passait sur la rive droite de la Drôme, à l'emplacement de la piste actuelle, puis, arrivé à l'embouchure de la Sûre, à l'Est du fameux mont de Ste Croix, traversait la Drôme par un pont, longeait celle-ci rive gauche pour à nouveau la traverser à Pontaix et continuer rive droite. (les voies romaines préféraient s'implanter sur des tronçons bien ensoleillés pour éviter les gels/dégels).

Les Romains ponctuaient leurs routes de bornes tous les mille pas, environ 1500m. Ces bornes milliaires indiquaient la distance des chefs-lieux les plus proches. La 5ème borne en venant de Die se situait avant le pont, au débouché de la Sûre. C'est elle qui a donné son nom à la vallée.

Il y avait bien aussi pour se déplacer des chemins, ou plutôt des sentiers, qui couvraient tout le « territoire ». N'empêche que pendant des centaines d'années, la seule route sur laquelle on pouvait circuler avec des charrettes évitait, ou contournait, la vallée de Quint.



Les Romains ou Gallo-Romains avaient finalement succombé sous la pression des différentes invasions « barbares » et laissé leur place vers le Ve siècle. Eux partis, il restait la route.

Une petite vie a commencé à se créer au droit du pont. Un comte d'Aurillac, « St Giraud », en pèlerinage vers Rome au Xe siècle, a essaimé des prieurés sur son passage. C'est probablement lui qui a donné son nom au flanc de montagne qui domine l'embouchure de la Sûre : St Girard.

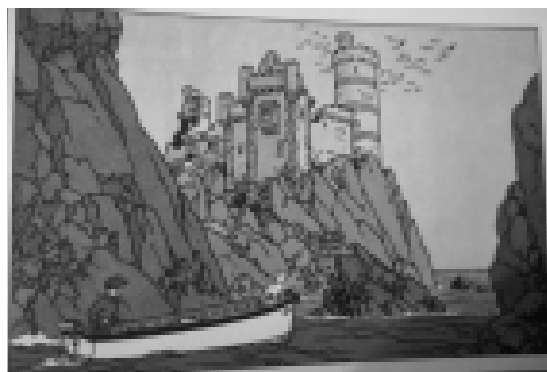
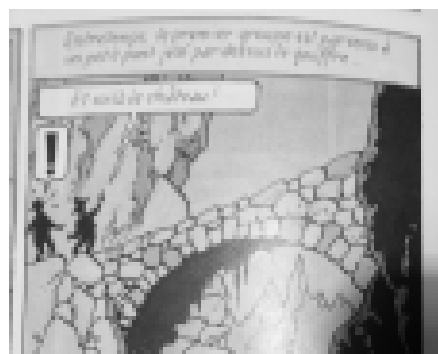
Des seigneurs locaux, les comtes du Valentinois, ont trouvé l'endroit stratégique, à juste titre, et y ont construit leur château, ou leurs châteaux puisqu'il s'agit de 3 tours imposantes qui s'étagent dans le temps entre le XIIe et le XIIIe. Ces comtes possédaient également le château de Pontaix et pas mal d'autres seigneuries, ils exerçaient leur mandement sur la vallée de Quint, ainsi que sur Pontaix et Barsac. En fait, ils voulaient supplanter les évêques de Die et de Valence! C'est juste pour dire que pendant plusieurs siècles, l'ambiance n'était pas bonne. Sans compter les horribles épidémies de lèpre, de peste ou du mal des ardents qui se sont abattues sur le pays pendant le Moyen-Âge.

Outre le pouvoir qu'ils avaient bien envie de conquérir un peu plus, les fameux comtes ne rechignaient pas à améliorer leurs fins de mois. Ils instaurèrent un péage au pont sur la Drôme. L'endroit porte encore le nom de « tour de péage ». Quelques foyers ont dû s'y implanter. Un lieu-dit porte encore aujourd'hui le nom de « le bourg ».

Mais l'endroit qu'avaient choisi les Romains pour traverser la Drôme était resserré, coincé entre une rivière aux débordements imprévisibles et des montagnes escarpées. Tant que l'endroit ne servait qu'à traverser, il n'y avait pas de problème, mais pour développer un bourg et faire un véritable accès à la vallée de Quint, c'était plus difficile.

C'est donc logiquement que, lorsque des chanoines réguliers au XIe siècle, du genre ouverts sur la vie (plutôt que repliés et contemplatifs comme le sont les chanoines séculiers), choisissent avec l'aide des comtes de s'implanter au pied des Tours de Quint, c'est de l'autre côté du mont qu'ils s'installent. Côté ouest. Il y a ici beaucoup plus de place. Le site est visible par tous, les chemins vers le Vercors ou Beaufort passent par là.

Il a fallu attendre encore 2 siècles pour que le pont sur la Drôme soit déplacé à son emplacement actuel. Le vieux pont romain devait être bien mal en point. Une fraternité hospitalière basée à Saint Antoine l'Abbaye est alors reconnue par le Pape, qui crée l'ordre des Antonins en 1297. Les moines s'étaient spécialisés à soigner le « mal des ardents ». Ils héritent à ce moment du prieuré et des terres de Sainte-Croix. Les Antonins engagent de grands travaux à l'abbaye, le bourg de Ste Croix s'implante à côté de celle-ci sur la route de crête qui mène à Beaufort, et finalement un nouveau pont est construit.



Une porte véritable vient réellement de s'ouvrir vers la vallée de Quint. Le passage Est-Ouest, Die-Valence devient alors aussi Sud-Nord, vallée de la Drôme-Vercors. Cela commence, un peu, à ressembler à notre situation actuelle. Il reste quand même le « verrou » de Tourettes. Encore 6 siècles et il sera levé.

La vallée, depuis Ste Croix jusqu'aux falaises de Font D'Urle, à laquelle se rajoutent les communes de Pontaix et de Barsac, constitue un « mandement » ; un nom vraiment du Moyen-Âge, qui se rapporte aussi bien à la communauté paroissiale qu'au territoire sur lequel s'exerce le pouvoir seigneurial. En tout cas un territoire homogène, pour ce qui concerne la vallée de Quint. Cela commence à ressembler à un territoire d'un point de vue administratif/religieux et topographique à partir du XIIIe siècle. Entre paroisse et groupement de communes.

A partir de cette époque, les ordres religieux vont prospérer au détriment des pouvoirs seigneuriaux. Des prieurés se créent un peu partout. Dans notre vallée, Saint-Andéol et Vachères ont pour origine des prieurés des XIIIe et XIVe. Des liaisons s'établissent hors des limites naturelles pour rejoindre les maisons mères. Ces ecclésiastiques sont devenus les nouveaux riches. Tous les pâturages où les habitants de Quint pouvaient conduire leurs troupeaux sont maintenant aux mains des seigneurs ecclésiastiques qui font payer durement l'autorisation de pâturer. Le prieur de la commanderie de Sainte-Croix (Antonins) était par surcroît « décimateur » dans la vallée (il pouvait prélever la dîme). Les transhumants étaient les plus visés par ces interdictions ou impôts. Bref, tout concourait à ce que les habitants, au XVIe siècle, aient envie de rallier la Réforme pour lutter contre cette exploitation économique. Ce qu'ils firent. La situation du Pays de Quint (difficilement accessible) lui a assuré certains avantages par rapport à certaines autres régions du Diois. Placé en dehors des courants qui vont et viennent dans la vallée de la Drôme, il a souvent connu la paix quand ses voisins connaissaient la guerre. Le Pays de Quint, pour cette raison, fut un lieu de refuge pour les protestants. Vers la fin du XVIIe il était l'une des « loges » où les pasteurs du Désert réunissaient leurs fidèles. ■

Bruno Robinne avec l'aide de Danièle Lebaillif, Guy Granger, André Poulet, Jacques Planchon, Jean Luc Printemps.

Lucien et Abel Luneau-Robinne (4 et 8 ans) pour les illustrations.

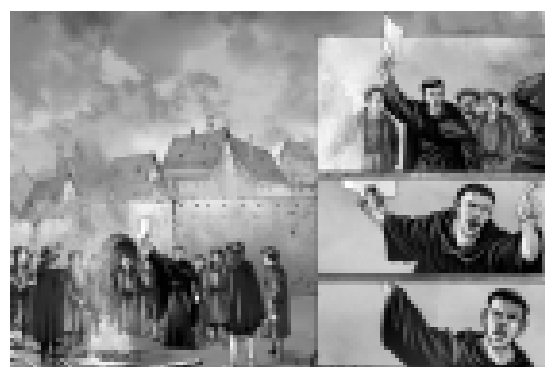
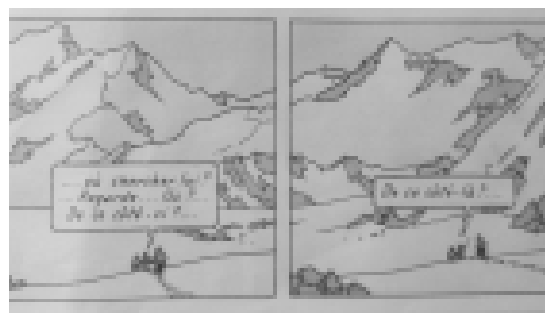
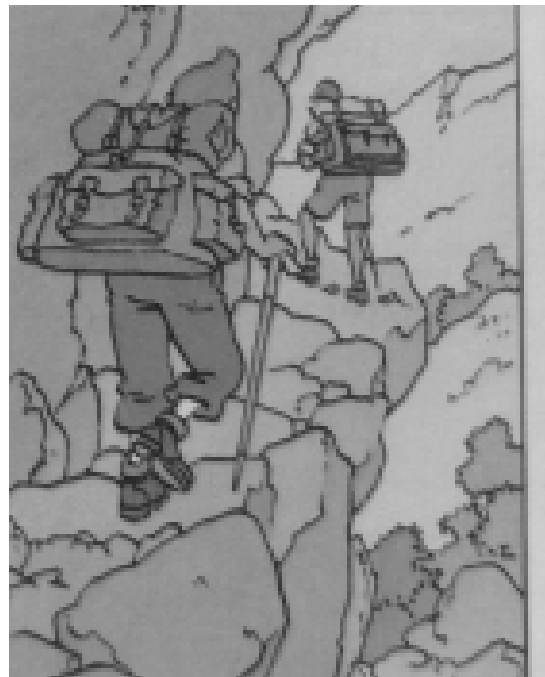
Bibliographie :

Patrimoine du Diois. Paysage, Architecture et histoire. Histoire de territoire 2006

Un homme un village, les travaux et les jours dans le Haut Diois au XIXe, Séverine Beaunier 1977

Ulysse Richaud. Berger, poète, gentilhomme du cœur et de l'esprit, par Michel Wullschleger 2007

Le pays de Quint (diois septentrional). Daniel Faucher. 1920



Vélo (avec ou sans assistance) Suite du n° 43

Les anti-vols

Là aussi, le choix est vaste : anti-vols en « U », chaînes, pliables... La plupart des fabricants d'antivols utilisent des échelles de notation pour évaluer le niveau de protection du vélo. Les référentiels sont par exemple de 1 à 10 chez Kryptonite et de 1 à 15 chez Abus.

La FUB (Fédération des Usagers de la Bicyclette) a testé plusieurs centaines d'antivols. La fédération et les assurances considèrent qu'un antivol valable doit avoir reçu la mention « 2 roues ». Pour voir les résultats, tapez « FUB lutte contre le vol » dans un moteur de recherche. Que choisir a également fait paraître un test récent de 28 modèles, dont les résultats rejoignent ceux de la FUB.

Les antivols en U permettent de bloquer la roue arrière au cadre. Plusieurs font appel à une bonne qualité d'acier et s'en sortent plutôt bien. Ils résistent bien au sciage à la disqueuse. Mais attention, tous ne se valent pas et la longueur de leur anse ne permet pas généralement de les attacher au mobilier urbain, sauf s'ils sont vendus avec un câble. De très nombreuses références obtiennent un « 2 roues FUB ».

L'antivol pliable est pratique, souvent peu cher, peu encombrant, se transporte facilement, attaché au cadre. Toutefois, les modèles testés résistent dans leur grande majorité peu aux attaques. Par exemple, alors que le modèle en U « Kryptonite New York Lock » standard résiste 71 secondes à une coupe à la disqueuse, le « Decathlon pliant 500 » cède après 8 secondes. Le pliant « Auray City lock » ne fait pas mieux avec 9 secondes. Ces 2 derniers ne résistent pas non plus à un essai de vol à l'aide d'une massette ou à une pince coupe boulon (pince « Monseigneur »). Quand on sait que cette pince coûte quelques dizaines d'€ et se dissimule facilement sous un blouson...

Les antivols-chaînes sont intéressantes pour attacher un vélo à un point fixe éloigné, par exemple en randonnée, à un poteau de signalisation. Leur sécurité est moyenne pour les essais de coupe à la disqueuse (29 et 34 secondes pour les modèles testés), bonne à très bonne pour les attaques à la massette ou à la pince Monseigneur. Mention à la chaîne « Decathlon 900 L » qui est assez légère, récolte « 2 roues FUB » et coûte moins de 40€.

Ceci dit, Que Choisir, la FUB et les fabricants sont d'accord : si un voleur veut votre vélo, in fine il l'aura. Les antivols doivent plutôt être considérés comme des retardateurs de vol. Mais à (plus de) 2000 € le vélo, peut-être devrions-nous nous pencher plus longuement sur la qualité de notre retardateur...

Faire graver son vélo

Un vélo neuf ou d'occasion vendu par des professionnels doit faire l'objet d'un marquage. Un n° d'identification, stocké dans une base de données (française uniquement), lui est attribué. L'objectif, outre une certaine dissuasion face aux vols, est de pouvoir contacter le propriétaire d'un vélo retrouvé par la police.

Vous avez acheté votre vélo à un particulier ou à un professionnel avant la mesure obligatoire ?

Il est toujours possible de le faire graver. Le prix varie de 10 à 50 € selon le type de marquage et le prestataire. A Die, vous pouvez vous adresser soit à l'atelier du 9bis (gravage « Bicycode » 15€) ou à Yeti, (gravage « Recobike » 29€).

Mise à jour du logiciel moteur des VAE

Les professionnels recommandent de mettre à jour de temps en temps les logiciels des moteurs. Le coût est de 25€ chez Vélodrome à Die. Pascal, habitant de la vallée, s'est aperçu d'une amélioration de l'autonomie de son VAE après mise à jour du logiciel du moteur Bosch.

Les logiciels et applications de planification de trajets

Plusieurs logiciels et applications, gratuits ou non, existent pour nous aider à planifier des trajets : Komoot, Strava, Openrunner, et même Google qui s'y met avec son application Maps...

Personnellement, j'utilise Komoot qui fonctionne sur smartphone et ordinateur (www.komoot.fr). Outre l'outil de planification pour différents types de vélos (VTT, de route, gravel ...), on y découvre le kilométrage, les dénivelés, le profil d'élévation et une application GPS qui nous guide pas à pas. C'est gratuit, sauf si vous souhaitez l'utiliser hors France (20€ pour obtenir toutes les cartes du monde). ■

Une balade en Ardèche ?

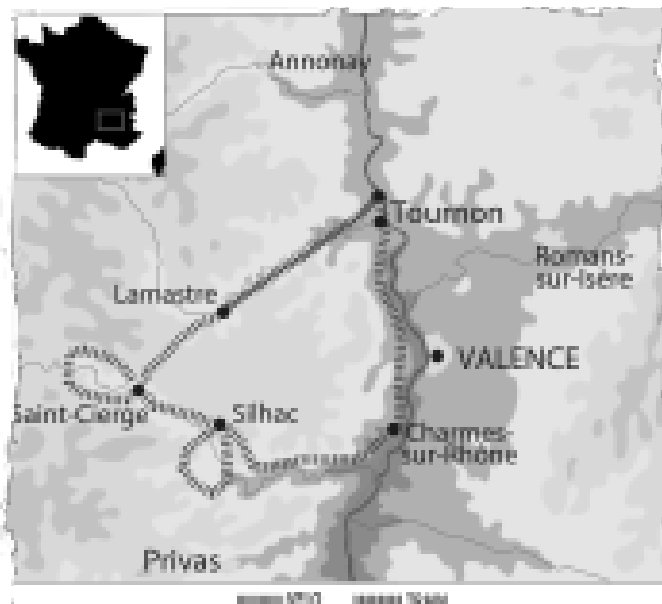
Vendredi 7h17 (ou 8h56 pour les lève-plus-tard). On embarque les vélos à la gare de Die. Le TER longe notre belle rivière Drôme pendant une heure avant d'arriver en gare de Livron. Le soleil est encore timide. Qu'importe, nous enfourchons les vélos, direction La Voulte. Arrêt café sur la place Jargeat. Les sacoches sont remplies au marché hebdomadaire. C'est parti pour le 1er coup de pédale sur la « Dolce Via », voie de randonnée construite sur le parcours de l'ancienne voie de chemin de fer étroite érigée à la fin de 19ème. Là nous attendent 90 km de voie douce aménagée et sécurisée, pour la plupart en sable compacté.

Les Ollières-sur-Eyrieux sont à 20 km, le Pont de Chervil 14 km plus loin. Anciens moulinages et usines de tissages, vieux tunnels, viaducs, impossible de ne pas aimer ce petit coin d'Ardèche, aujourd'hui encore bien vide, mais qui, il y a un siècle, abritait une des régions les plus industrialisées de France !

Le retour peut se faire par la même voie. Autre possibilité pour une balade d'une journée : retour par Privas avant de se laisser glisser vers Le Pouzin par la voie douce de la Payre. Dans ce dernier cas, compter un bon 70 km et 900 m de dénivelé positif.

Les paysages de ces coins d'Ardèche sont magnifiques, tellement différents de ceux de notre vallée. Alors on y va ? ■

Jean-Claude Mengoni



Faire face aux augmentations de prix de l'électricité

Produire sa propre électricité sans se casser la tête

Vous l'avez remarqué, le prix de l'électricité est en hausse constante. Il a doublé en moins de 12 ans. Réduire sa consommation est une évidente première étape.

Produire sa propre électricité en faisant appel aux énergies renouvelables constitue l'étape suivante. Acoprev, Dwatt et tous les habitants de la vallée de Quint qui ont installé des panneaux photovoltaïques ont intégré que produire et consommer en local constituait une démarche de bon sens et d'avenir. Il n'empêche que les procédures pour devenir producteur sont compliquées, longues et souvent rébarbatives.

Roland Dehon et Kaki Weinhofer, de Lallet, ont cherché une solution simple à tous niveaux, tant administrativement que techniquement. Et ils ont trouvé !

L'idée est d'installer un kit « prêt à l'emploi » qu'il suffit de brancher à une prise de la maison. Le courant produit est consommé par les appareils en fonctionnement. Le kit comprend des panneaux à installer sur toiture ou au sol, les systèmes de fixation ad-hoc, des micro-onduleurs, 1 câble et un boîtier-compteur à connecter à une prise, bref un kit complet de producteur-autoconsommateur.

Voyons cela en détail avec Kaki et Roland.

Pouvez-vous nous décrire votre installation ?

Nous avons fait appel au matériel vendu par la coopérative Solarcoop. Nous avons installé sur toiture 4 panneaux de 335 Wc (Watt-crête, puissance qu'un panneau peut produire par heure dans des conditions idéales. Notons que depuis, la puissance des panneaux est passée à 375 Wc). Cela nous a coûté 1700€ TTC pour 1340 Wc, transport compris (NDLR : le prix est plutôt de 1830€ aujourd'hui pour 1500 Wc, donc globalement un peu moins cher si on reporte le prix au Wc ; le kit pour 2 panneaux revient à 1050€). Roland a assuré seul l'installation complète en moins de 8 heures, bien guidé par une notice de montage très complète.

Le photovoltaïque est souvent décrié : venant de Chine, consommant des ressources à la fabrication. Votre avis ?

Les panneaux sont fabriqués et assemblés en Italie. La puissance produite par m² de panneaux a pratiquement doublé en 20 ans. L'énergie grise globale (énergie nécessaire à sa fabrication, à son fonctionnement et sa destruction) est aujourd'hui récupérée en moins de 3 années de production. Les panneaux sont garantis 20 ans; beaucoup fonctionnent encore sans perte importante de puissance après 25 à 30 années de vie.

Cela marche comment en pratique ?

Nous avons choisi l'autoconsommation. L'énergie produite alimente nos appareils qui consomment au même moment. Si la puissance fournie dépasse la puissance des appareils en fonctionnement, l'excédent est injecté gratuitement sur le réseau. Nous avons donc programmé notre chauffe-eau pour qu'il se mette en route pendant la journée, nous faisons lessives et vaisselles autant que faire se peut quand le soleil est présent.

Quels gains attendez-vous de cette installation ?

Nous pensons produire 1500 à 1800 Kwc annuels, ce qui nous permettra grosso modo un gain de 200€ par an. L'installation sera donc largement amortie en moins de 10 ans, beaucoup moins si les prix de l'électricité vendue par EDF ou Enercoop continuent à exploser. Nous aimerions aller un pas plus loin vers l'autonomie en doublant la surface de panneaux et en stockant l'excédent d'énergie produite, par exemple dans une batterie d'occasion de chariot élévateur.



Quelles sont les difficultés et contraintes rencontrées ?

Nous devons reconnaître que Solarcoop nous a fourni du matériel de qualité et un excellent support. Leur documentation est complète, l'installation simple, même pour un non-professionnel, et leur équipe technique n'est pas avare de conseils et de temps.

Au niveau administratif, la pose sur toiture nécessite un dépôt de déclaration préalable. Le délai d'instruction a été rapide (3 semaines). Enedis demande également de remplir et signer une convention. Tout cela reste assez simple : pas d'installateur agréé, pas de passage obligé d'un consuel, en tout cas si on ne dépasse pas 3 Kwc... D'autre part, les panneaux sont légers (20 kg pièce). Cela ne devrait obliger à un renfort de charpente que dans très peu de cas.

Quelques conseils complémentaires ?

Ce type d'installation en autoconsommation est plutôt destiné à des maisons assez fortes consommatrices d'électricité, possédant quelques

matériels gourmands : chauffe-eau électrique, plancher chauffant ou radiateurs électriques, congélateur(s), clim, pompe à chaleur (PAC), voiture électrique (à condition que sa recharge puisse être faite en journée). Outre ces gros postes de consommation, la production permet d'économiser sur ce qu'on appelle les « bruits de fond » électriques : box Internet, VMC, ordinateurs, réfrigérateur, ...

Si des habitants de la vallée franchissent le pas, nous conseillons de choisir un emplacement favorisé par un bon ensoleillement, d'orientation Sud-Est à Sud-Ouest, dans une pente située idéalement entre 30 et 35°.

Contacts

Intéressé.e ? Roland accepte de répondre à vos questions : 07 52 05 61 51

www.solarcoop.fr (Solarcoop accompagne également les particuliers qui souhaitent vendre leur production...). ■

Jean-Claude Mengoni

Toilettes sèches de jardin avec vue

Il y a 12 ans, lors de la réfection de la maison, mon fils François m'avait suggéré l'installation de toilettes sèches dans la salle d'eau, je n'étais alors pas prête à franchir ce pas.

Au printemps dernier, lors d'un de ses séjours à St Julien, nous en avons reparlé, et l'installation de toilettes sèches à l'extérieur s'est imposée. Ni une ni deux, achat de bois à la scierie et autres matériels à la matériauuthèque (porte, vitre pour la fenêtre, abattant...), en 3 jours la cabane dans le pré est prête. Un grand seau, de la sciure de bois récupérée chez mon voisin et hop ! il n'y a plus qu'à les étrenner, avec en prime la vue sur le St Genix !

Nous n'avons pas pour autant condamné les toilettes intérieures, pour les urgences et en cas d'intempéries. Le froid, lui, n'est pas un obstacle, c'est vivifiant !

Céline, sa femme, a conçu et réalisé le lave-mains : un pot de fleurs percé, fixé à une paroi extérieure, un seau rempli d'eau à proximité et un savon, l'évacuation se fait dans une tuile puis dans un puits perdu.

Que des avantages :

- une économie d'eau (potable !) considérable, 11 m³ par rapport à 2021, 16 m³ par rapport à 2020 et pourtant elles ne sont en service que depuis mai.

- nous mangeons, éliminons... et produisons du compost. En effet les matières recueillies dans le seau sont compostables ; mais attention le compostage demande au moins 18 mois de maturation afin d'éliminer les agents pathogènes (virus, bactéries). Il convient alors de s'organiser avec différents bacs à compost. Pour tout savoir, consulter le guide de l'ADEME « toilettes sèches »
- et surprenant : aucune odeur ne se dégage !

Des inconvénients, je n'en trouve pas, sinon un peu de manutention et d'organisation, tâche largement compensée par l'économie d'eau, ce qui n'est pas négligeable au vu de la conjoncture actuelle. ■

Michèle Bador



Réouverture du Bistrot Badin en Quint

Sandra et Christophe Lesens sont heureux d'être les nouveaux propriétaires du Bistrot Badin !

Ils vous attendent depuis ce début du mois d'avril dans une nouvelle ambiance, avec une nouvelle carte et beaucoup de beaux projets à venir. **Contact : Sandra 06 65 54 20 20 ■**

Rasco & Nous : un documentaire sur les chiens de troupeau

Le 28 novembre dernier, une quarantaine d'habitants de la vallée ont assisté dans la salle communale de Saint-Julien-en-Quint, prêtée par la mairie, à la projection-débat du film « Rasco & Nous », un documentaire instructif sur les chiens de protection de troupeaux. Organisée par Valdequint, avec le soutien financier du Parc du Vercors et de l'État (DREAL), la soirée a permis de mieux comprendre comment sont sélectionnés et éduqués ces chiens, devenus nécessaires pour assurer la protection des troupeaux contre les attaques de prédateurs.

Tourné en partie dans le Diois, auprès d'un couple d'éleveurs de brebis qui accueille un jeune chien au sein de son exploitation, le film montre comment celui-ci est habitué tout petit à vivre au milieu du troupeau. Elfi et Yvan, ses maîtres, accompagnés pendant un an par un professionnel de l'Institut de l'élevage, apprennent peu à peu les bons réflexes à mettre en place pour que Rasco, bientôt rejoint par un autre chien, tienne son rôle de défense, sans pour autant être agressif avec les humains.

Un débat animé par Fabien Candy, technicien à l'ADEM (Association départementale d'économie montagnarde), Michel Vartanian, vice-président du Parc du Vercors en charge du loup, et Axel Falguier, réalisateur du film, a ensuite permis d'échanger autour des comportements à adopter lorsqu'on rencontre des chiens de protection, sur les alpages comme aux abords de nos villages. Plusieurs éleveurs de la vallée étaient présents et ont fait part de leurs soucis : à la présence du loup s'ajoute désormais la gestion de relations parfois difficiles avec la population et les touristes, en raison des craintes et désagréments que suscitent ces chiens. Une question de responsabilité partagée, ont expliqué les intervenants : si l'on veut à la fois tolérer la présence du loup en tant qu'espèce régulatrice de la faune sauvage et poursuivre des activités d'élevage et d'entretien des paysages sur nos territoires, il faudra réapprendre à vivre ensemble, avec la présence des chiens de protection. ■

Pour voir le film en ligne gratuitement :

https://youtu.be/hiPjEBaq_jA



Les nouvelles des Jardins Nourriciers

Comme nous vous l'expliquions dans la dernière Feuille de Quint, l'association Les Jardins Nourriciers se réinvente et se lance dans cette saison avec un fonctionnement revisité.

Tout d'abord, les jardins de Sainte-Croix. Les deux parcelles situées en bord de Sûre, ainsi que le jardin du centre bourg, seront cultivés cette année, mais selon un nouveau modèle. Autrefois ouverts à tous-tes les adhérent-e-s de l'association, ces jardins fonctionnent dorénavant comme un grand jardin partagé, réservé aux jardiniers ayant accepté de s'engager sur une fréquence de jardinage de 4h/ semaine et ce durant toute l'année.

Un groupe de plus de 20 jardiniers s'est ainsi constitué, et le collectif prévoit de tout mettre en œuvre pour réussir des cultures saines, goûteuses et colorées !

L'association n'abandonne pas pour autant le modèle d'antan. Participer aux activités de jardinage en échange de légumes sera toujours possible, dans un proche avenir, mais ce sera à Die ! Un grand terrain vient d'être mis à disposition de l'association, qu'il faut maintenant transformer en jardin nourricier avant de lancer une première saison maraîchère en 2024.

Accessible à pied depuis le centre-ville, ce jardin de Die est pensé pour permettre un meilleur accueil des personnes peu ou pas véhiculées, mais aussi un accueil renforcé des personnes en situation de précarité alimentaire et/ou financière.

Enfin, les jardins historiques de Marignac-en-Diois seront eux mis en culture par les deux anciens salariés de l'association ! ■

Le moulin de Vachères

Tous les habitants de la vallée connaissent Tourettes et ses gorges qui ont longtemps verrouillé la vallée de Quint jusqu'à la construction de la route et du pont. En amont de Tourettes, après le pont, presque en face du tunnel creusé dans la roche, sur la rive droite de la Sûre, se trouvait le moulin de Vachères.

Aujourd'hui le moulin n'existe plus, mais à son emplacement subsistent les voûtes du bâtiment qui supportaient la meule de pierre. Seule apparaît la partie supérieure de cette construction dans laquelle la nature a repris ses droits.



Personne ne sait quand ce moulin a été construit. Mais rien à voir avec les moulins de l'ancien régime dont le propriétaire et le gérant étaient prospères et tenaient une digne place dans la société du village. La Révolution a mis fin aux banalités en mars 1790 et les campagnes ont alors vu fleurir des moulins, signes d'indépendance, de richesse et symboles de prospérité. Il semble bien que le moulin de Vachères se soit créé dans ce contexte.

Sur le 1er cadastre napoléonien de 1823 apparaît donc un moulin situé près de Tourettes et alimenté par un béal (petit canal à faible déclivité). Le béal provient de la Sûre en amont

sur la commune de Saint-Andéol, d'un lieu répertorié sur les cartes de l'époque comme étant Les Mas. Il longe la Sûre jusqu'à La Brume, franchit le ruisseau de Vachères et s'écoule vers le moulin pour actionner la roue. Avant d'arriver au moulin, il passe en contrebas de deux petites constructions qui devaient être le logement de la famille du meunier et une dépendance. Le moulin appartient alors à Louis CHARLES, meunier.

Nous retrouvons son acte de mariage le 2 germinal de l'an XIII (29 mars 1804). Il a 28 ans, fils de feu Claude CHARLES et de vivante Catherine RAILLON, tous cultivateurs à Vachères. Il épouse Magdelaine DROGUE, 34 ans et habitant elle aussi Vachères. Il est alors cultivateur. Des enfants vont naître de cette union, Magdelaine née en décembre 1804, Louis né en 1809 qui vivra 3 mois, Claude né en 1811 qui vivra 2 mois et Catherine, née en 1815 qui mourra à l'âge de 8 ans. C'est lors de la naissance de Claude en 1811 que la profession du père passe de cultivateur à meunier. Il semble donc que le moulin ait été construit entre 1809 et 1811 ou bien qu'il ait été racheté par Louis CHARLES à cette période. Il faudrait se lancer dans de lourdes recherches auprès des archives notariales pour tenter d'en savoir plus...

Devenir meunier était une vraie gageure. Dans un petit moulin tel que celui de Vachères, le meunier doit être un vrai homme-orchestre, il doit savoir tout faire : sélectionner les grains, les mélanger, choisir le type de mouture, vérifier la qualité finale, mais aussi entretenir sa meule, la nettoyer, la repiquer afin de conserver son abraisivité, puis enfin la régler. Et que dire de l'entretien de la roue actionnée par l'eau du béal quand des talents de charpentier sont requis pour changer les pales abimées par les crues ...

On ne sait pas pourquoi Louis CHARLES décide de vendre ses terres et son moulin en 1828 à l'âge de 52 ans après seulement 17 ans d'activité : des affaires difficiles, la fatigue de ce métier, des problèmes de famille suite au décès de trois de ses enfants, pas de fils pour lui succéder ...? Mais à cette date, la famille CHARLES quitte Vachères.



Le meunier qui reprend l'affaire en 1828 se nomme Jean-Antoine MARCE. Il vient de Montclar-sur-Gervanne, a 50 ans et est marié à Catherine EYNARD. Ils ont 2 enfants, Frédéric et Rosalie. Frédéric ne s'intéressera pas au moulin, deviendra journalier, se mariera et quittera Vachères. Rosalie va rester avec ses parents et épouser à 22 ans Jean-Mathieu BOUVIER, veuf, âgé de 46 ans et cultivateur à St Julien en Quint. Ils auront deux filles, Aline et Adèle.

En 1851 le recensement nous indique que la maison est pleine, regroupant Jean Antoine MARCE et sa femme, Frédéric, sa femme et leur fils de 3 mois, mais aussi Rosalie et son mari. La profession de Jean-



Antoine est encore celle de meunier. Mais 5 ans après, il est déclaré cultivateur. Le moulin n'est donc plus en activité. Il sera même officiellement démoli en 1856, certainement afin de ne plus payer les taxes sur le bâti. Fin du moulin, dont l'activité a duré moins de 50 ans...

Plusieurs raisons peuvent expliquer cette fin brutale. En 1855, la vallée se désenclave avec la construction de la route et du pont, et l'accès à Sainte-Croix ouvre la vallée. Les progrès techniques transforment le monde de la meunerie, qui voit arriver les grandes minoteries avec l'utilisation de la vapeur : les meules sont remplacées par des cribles cylindriques dont l'efficacité est alors inégalée. En France, le règne des petits moulins s'achève, les moulins à vent et les petits moulins à eau tels que celui de Vachères sont les premiers à disparaître par milliers vers 1860.

Après la mort de son père et de son mari Jean-Mathieu, Rosalie va épouser Jean-Baptiste THOME, 44 ans, venant d'Aurel. Elle décèdera 6 ans après, en 1880.

Jean-Baptiste THOME va hériter de la propriété, va se remarier avec Marie AUBERT et ira s'installer à Sainte-Croix où ils créeront une épicerie (article de Francine BELLIER, FDQ n° 24). Pendant cette période, la dépendance, l'un des deux bâtis de la propriété, va être démolie. Seule la maison va subsister, sera incendiée du fait de guerre en 1943 puis reconstruite ... Cette maison appartiendra à la famille THOME jusqu'en 1954, puis va changer 2 fois de propriétaire, Lucien DELVAUX du Pas-de-Calais en 1954 et Georges PAYRE-FICOT en 1973, qui ne viendront jamais s'installer à Vachères.

Entre-temps, au village de Vachères, s'étaient installés Liek et Sjoerd WARTENA arrivant tout droit d'Amsterdam. Ils avaient repris en 1972 une exploitation du village et avaient un troupeau de chèvres. L'alimentation en eau de ce village de 7 habitants était alors de plus en plus problématique. En 1977 l'eau n'était disponible qu'une heure par jour et il fallait bien abreuver les bêtes ...

Liek et Sjoerd avaient repéré la propriété du moulin, proche de la Sûre et donc bien alimentée en eau et l'avaient achetée en 1975. Ils ont donc décidé de s'y installer.

La maison d'habitation n'avait plus qu'une pièce considérée comme habitable. La dernière locataire était une vieille dame retrouvée morte sous son tilleul et qui avait vécu chichement dans cet espace qui ne comprenait que le strict nécessaire, un évier, une table, un poêle et un lit de bois. Tout était à refaire et à créer ...

Ils ont donc rénové la maison, construit une fromagerie en prolongement, sur une ruine, et au-dessus de la fromagerie une suite de chambres destinées à accueillir leurs enfants et petits-enfants. Pendant des années, ils ont régalié la vallée de délicieux fromages de chèvres et Sjoerd, tout en s'inspirant des méthodes anciennes, a largement contribué au développement de l'agriculture biologique sur Vachères et la vallée.

Ils sont maintenant en retraite, jouissent de la beauté de ce site en bord de rivière et ont su se créer un nid douillet qu'ils apprécient et qui leur apporte la joie de pouvoir réunir autour d'eux tout leur petit monde. ■

Une rencontre peut tout changer !

Le patronyme 'Monier' se retrouve sur la liste des habitants de Sainte-Croix depuis plusieurs générations. Intéressons-nous à la famille Monier René et Paulette, mais plus précisément à la cadette des trois filles.

Depuis sa plus tendre enfance, Jocelyne a été sensibilisée aux parfums aromatiques familiaux, avec les bonnes tisanes que préparait sa maman, composées de différentes plantes séchées, cueillies dans le jardin ancestral et autour de Sainte-Croix. Ce village perché sur une crête domine d'un côté la rivière Drôme et de l'autre la Sûre, qui s'écoule le long de la vallée tranquille de Quint.

Dans un deuxième temps, elle a apprécié les odeurs rapportées par son papa, quand il se dégageait du temps pour cultiver le lavandin en complément des travaux de la vigne. (Le lavandin est issu d'une hybridation spontanée entre deux espèces botaniques : lavande vraie et lavande aspic).

Ne soyons pas étonnés que, paré de ces atouts, son parcours professionnel l'ait conduite dans une entreprise de transformation de plantes aromatiques à Die !

Une, parmi de nombreuses qui se sont développées depuis une trentaine d'années.

Cette entreprise se spécialisait dans l'extraction végétale et la fabrication d'huiles essentielles, d'extraits aqueux, d'hydrolats et autres macérats à base de plantes aromatiques et médicinales, cultivées localement pour la plupart d'entre-elles.

C'est grâce à son climat que poussent sur ce territoire situé entre Vercors et Drôme provençale des plantes que l'on ne trouve nulle part ailleurs.

Cet élan nouveau a entraîné l'investissement d'agriculteurs et cueilleurs dans cette filière bio d'excellence.

Un jour, une rencontre a tout déclenché...

Jocelyne fit la connaissance de Shirley Price, aromathérapeute qui accompagnait un groupe de stagiaires à l'Ancien Monastère de Sainte-Croix, venus visiter cette entreprise.

Installée à l'entrée de la vallée de Quint, Shirley Price animait et proposait des stages de massage corporel et de réflexologie avec des huiles essentielles. L'aromathérapeute maîtrise les propriétés et spécificités des huiles essentielles sur la santé.



Cette rencontre inattendue a fait découvrir à Jocelyne la réflexologie plantaire, qui correspondait pleinement à ses profonds ressentis. Elle a pu tester ce massage spécifique sur ses proches, qui l'ont confortée dans son projet. Quelques années plus tard elle réalisait son rêve...

« C'est une tendinite qui m'a poussé à faire le grand pas ! », m'avoue-t-elle en souriant.

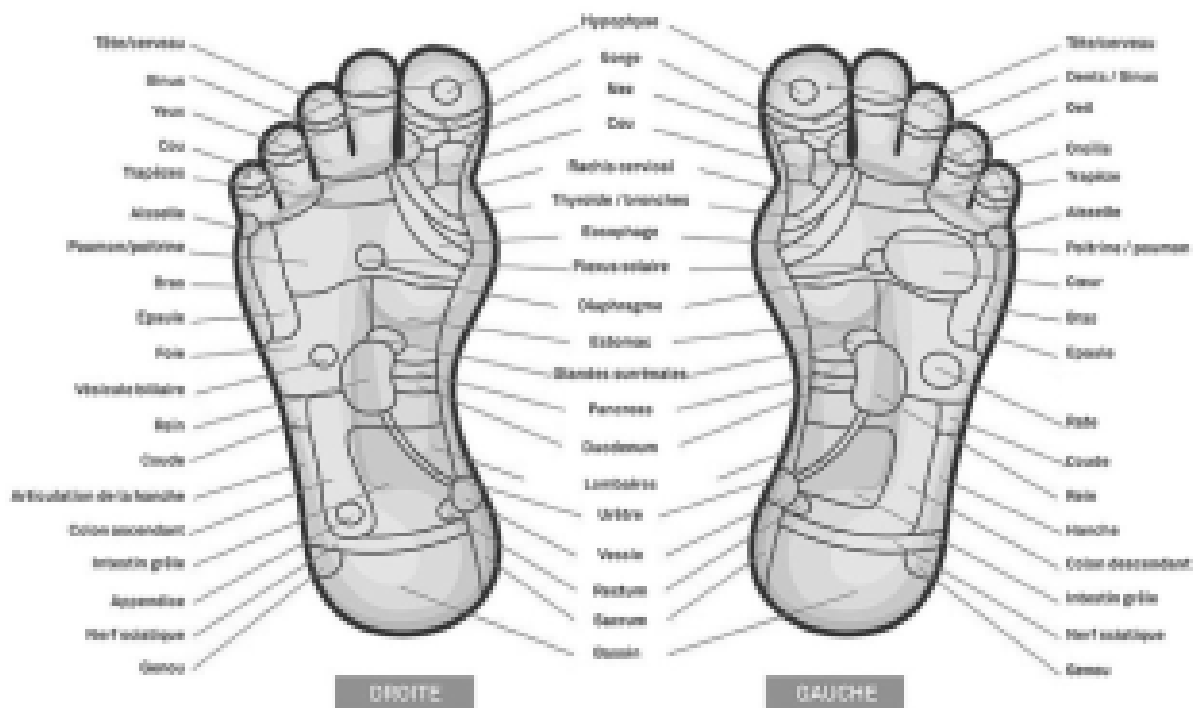
La voilà inscrite à une formation de réflexologie plantaire et palmaire en 2015-2016, issue de la méthode Mireille Meunier. Cette pratique consiste en une utilisation de techniques de massage avec la pression des doigts. Il faut savoir que les zones corporelles les plus sensibles sont les mains et les pieds, avec plus de 7000 terminaisons nerveuses précisément sur les pieds.

C'est par l'école Reliance84 qu'elle fut certifiée praticienne en réflexologie plantaire et palmaire.

Tout en gardant un temps partiel de salariée, Jocelyne a aménagé dans sa maison une pièce de détente préparée avec goût pour recevoir agréablement tout en se souciant du confort de ses patients.

Vous la trouverez en haut du village de Sainte-Croix, au N°263 route de Beaufort.

Ne cherchez pas trop le bavardage... Discrète, Jocelyne s'appliquera à "cheniller" : technique manuelle avec pression du pouce ou parfois de l'index, sur les zones dites "réflexes".



« Car à chaque partie du corps et des organes correspondent des zones réflexes, dessus ou sous le pied », me dit-elle. Elle poursuit :

« La réflexologie plantaire considère la personne dans sa globalité physique, psychique, émotionnelle. Ce qui me plaît, c'est que l'on peut agir sur l'ensemble du corps. C'est une magnifique machine qu'il faut écouter, préserver au mieux. La réflexologie plantaire renforce les capacités naturelles d'auto-guérison. Elle permet d'aller chercher la cause des blocages, car les zones des pieds envoient des messages aux doigts, qui vont rééquilibrer l'organisme par des impulsions manuelles ». Et, poursuit-elle : « Je construis aussi la séance avec les connaissances théoriques, j'aime bien intégrer des mouvements de relaxation ».

La réflexologie plantaire est une discipline millénaire d'origine chinoise.

Son champ d'action étant la prévention, le mieux-être et la santé durable, elle favorise le processus d'auto-régulation par un toucher spécifique des zones réflexes, en s'appuyant sur des mécanismes neuro-végétatifs et de circulation des fluides.

L'équilibre est un ingrédient indispensable à la santé et à l'épanouissement. Les personnes ainsi rééquilibrées trouvent bien souvent un quotidien amélioré et accèdent à leurs ressources, et ceci dans des situations propres à chacune d'elles.

Les séances réflexologiques permettent une approche non-médicamenteuse, qui participe au

mieux-être de la personne. Elles apportent une contribution intéressante au suivi médical ou paramédical en favorisant la circulation sanguine, l'élimination des toxines, le rééquilibrage du système nerveux et l'apaisement général de la personne.

« J'apprécie l'échange dans les deux sens : pratiquer et recevoir, l'énergie se communique de l'un à l'autre. C'est une pratique gratifiante et utile », conclut-elle.

Sa matière préférée à l'école était : les sciences naturelles... surprenant ? ■

Francine Bellier avec la complicité de Jocelyne Monier



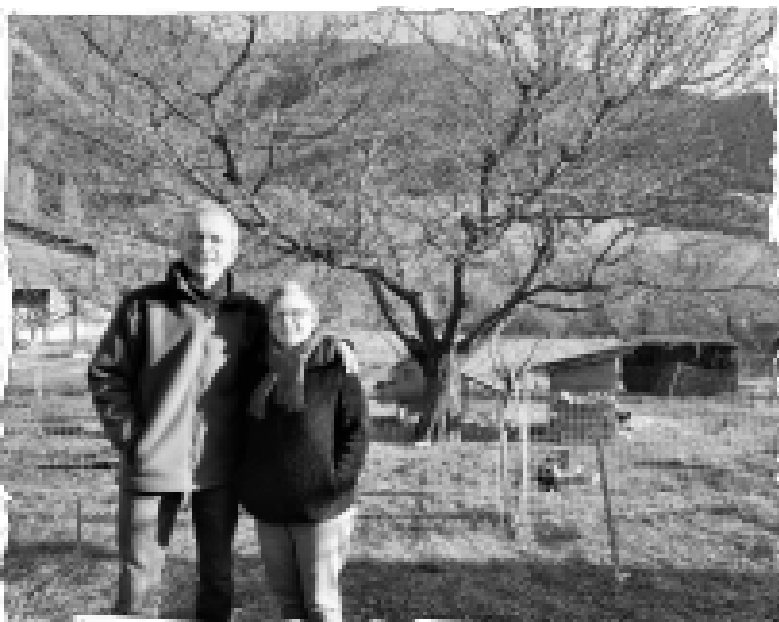
Tendre vers l'autonomie

Lorsqu'ils ont rejoint la vallée de Quint, en 2013, Alain et Fanchon avaient déjà une vie bien remplie derrière eux. Cinq enfants à eux deux, ayant habité 30 années dans le sud du Lubéron (avec un petit séjour professionnel à Yaoundé au Cameroun), ils arrivaient avec Yvette, la maman de Fanchon, 85 ans à l'époque. Fanchon avait entre autres travaillé en tant qu'éducatrice d'enfants autistes, Alain était ébéniste, menuisier, charpentier. Et ils cherchaient avant tout un jardin : « *La maison, on y arriverait toujours, on l'aménagerait...* » Dans le Vaucluse, ils avaient presque abandonné le potager en raison du manque d'eau et du soleil cuisant :

« *Les tomates grillaient sur pied, malgré les ombrières que nous avons installées...* »

Eblouissement en découvrant le terrain de Gaston Marce, aux Touzons à Saint-Julien ! Agriculteur à la retraite, Gaston vivait depuis toujours dans cette ferme vieille de plusieurs siècles. Avec Léa, son épouse, désormais trop âgés, ils vendaient leur propriété pour partir en retraite à Die. « *On a vu le terrain dans sa magnificence, fait à l'ancienne, avec des planches au cordeau et des arbres fruitiers magnifiques : pommiers, cerisiers, poiriers, pêchers... L'eau de la rivière était toute proche, avec une pompe et une installation pour l'arrosage, il y avait une serre, c'était exactement ce que l'on cherchait.* »

Dès la première année, en même temps qu'ils attaquaient les travaux dans la maison, ils ont installé un poulailler à l'abri du verger, dans un petit enclos protégé par un filet à moutons électrifié. Les poules sont ainsi à l'ombre, protégées des rapaces et des renards, et elles contribuent à réguler les parasites des arbres fruitiers. Ils ont aussi repris le potager « en bandes » et ont été gratifiés au début de récoltes magnifiques : « *Pléthore de haricots verts, de patates..., et le verger donnait à fond !* ». Le sol était riche de tous les amendements apportés par Gaston depuis des décennies.



Cultures en bacs

Les années suivantes, cependant, ont été moins productives, certains fruitiers, notamment, n'ayant pas résisté à l'arrêt des traitements. Entretemps, « *parce que la terre est basse et qu'ici, elle est argileuse, pas facile à travailler* », Alain et Fanchon avaient décidé de changer de méthode, pour passer à la permaculture. Ils ont progressivement laissé tomber la serre (trop de maladies à gérer) et ont créé au fil des ans cinq bacs en hauteur, en bois, emplis d'un mélange de terre, paille, compost, déchets de tonte, fumier et déjections de leurs poules : de quoi apporter régulièrement l'azote et le carbone nécessaires à la croissance des légumes. Ils ont aussi planté une haie mellifère en bordure de leur terrain, ainsi que toute une variété de rosiers, dahlias, oeillets, lavandes et herbes aromatiques...

Et depuis trois ans, ils ont ajouté des bacs en paille, cultivés en « *lasagnes* » : même système de couches alternées de déchets que dans les bacs en bois, recouvertes d'un mélange de 8 à 10 cm de terre et compost. Le tout entouré de petites bottes de paille rectangulaires trouvées chez des agriculteurs de la vallée. Posées à même le sol, celles-ci se décomposent au cours de la saison et servent de substrat à la partie centrale des nouveaux bacs, le printemps suivant. Et ça marche ! « *Ça fait une terre qui chauffe, qui fermente comme un tas de fumier ; les vers de terre et autres bestioles se développent à fond, et les semis et plants explosent tout de suite !* »

Arrosées par aspersion quelques heures le soir, une fois par semaine environ, bien paillées, les cultures n'ont pratiquement pas souffert de la longue canicule du printemps/été 2022. Il faut dire que les Touzons sont l'un des coins frais de la vallée, au bord de la Sûre, et que le potager est protégé du vent du Nord par un grand hangar : de quoi faire rêver certains d'entre nous... !

Jardinant en couple, veillant sur les oiseaux du voisinage, hébergeant chiens, chats, tortues et autres enfants perdus ou cabossés de la vie..., Fanchon et Alain sont quasiment tous les jours au jardin : *« Tout ça, c'est une vie ! Certains aiment voyager..., nous on aime ça. »* Ils improvisent, expérimentent, sèment et plantent toutes sortes de légumes dans leurs bacs : les salades à l'ombre des aubergines et des blettes, les betteraves rouges au pied des haricots grimpants, des tomates cerises ou des petits concombres mexicains..., le tout entouré de fleurs qui se ressèment toutes seules, favorisant la pollinisation et éloignant les pucerons (soucis, capucines, bourrache, bleuets, cosmos...). Un fouillis exubérant — en fait bien organisé, selon un plan établi en début de saison pour prévoir les achats de plants (aux Jardins Nourriciers). Nos amis sont attentifs aux cycles lunaires, tiennent compte des associations favorables entre plantes, ramassent les légumes bien frais au petit matin. Ils échangent graines, légumes et conseils avec nombre de voisins et agriculteurs de la vallée, au premier rang desquels Annie, qui habite depuis sa jeunesse la ferme de l'autre côté de la route.

Et Fanchon transforme toute cette production avec l'aide d'Yvette, jardinière de longue date, aujourd'hui spécialisée dans la « pluche » en vue de la réalisation des conserves, confitures, pickles, légumes séchés..., qui seront partagés avec les enfants, voisins, amis de passage ou locataires des deux gîtes aménagés par Alain dans une partie de la vieille maison.

Asperges de Quint

Alain prend également soin de « l'aspergeraie » léguée par Gaston : une butte de 15 m de long, mélange de terre et de sable qui date « d'au moins 20 ans », dans laquelle sont enfouies les « griffes » plantées à l'époque. Celles-ci produisent chaque année sans désembrer, en avril-mai, des kilos d'asperges vertes. C'est alors la fête dans l'assiette : un délice, cueilli tous les deux jours, *« avant qu'elles ne montent en feuilles »*. À l'automne, on coupe à ras de terre les sommités feuillues, qui se décomposent sur place. Et chaque hiver, Alain « remonte la butte avec de la terre légère ». Il passe un coup de grelinette pour désherber, enrichit le tout en fumier composté fourni par Line, de la ferme Madame Vache, en janvier-février : et le tour est joué !



Avec les fraises, groseilles et cassis, les fruits du verger, les œufs et les légumes de saison, Fanchon et Alain sont presque autosuffisants. Et c'est d'ailleurs leur objectif : tendre vers l'autonomie alimentaire, énergétique, économique. Après avoir installé des panneaux photovoltaïques grâce auxquels ils produisent et consomment leur propre électricité (cf. Feuille de Quint n° 40), ils ont décidé de ne plus puiser dans la rivière pour l'arrosage, mais de récupérer l'eau de pluie grâce à une cuve en inox alimentaire de 23000 litres (trouvée dans une casse), enfouie dans le jardin et alimentée depuis les toitures. De quoi donner vie à un nouveau verger, planté cet automne de jeunes noyers, noisetiers, cognassiers, néfliers, figuiers, amandiers, sorbiers des oiseleurs..., sous lesquels ils cultiveront à l'ombre, dans la terre épaisse et limoneuse laissée par les anciens débordements de la Sûre, *« les choses faciles : oignons, échalottes, ail, poireaux, etc. »*. Une sorte « d'agroforesterie »..., dont on vous donnera des nouvelles d'ici quelques années ! ■

Catherine Foret

La Feuille de Quint adresse ses condoléances à la famille Nal, de Saint-Andéol, suite au décès de Marcelle. À 90 ans, elle nous avait reçus en juin 2022 avec Emile, son mari, pour évoquer leur longue expérience du jardinage...

Nos condoléances s'adressent également à la famille et aux proches de M. Max Pellerin. Nous nous souviendrons de sa gentillesse et de son soutien au projet de pépinière de Valdequint.



Les textes et poèmes de la Feuille de Cha'Quint
vous sont proposés par **Michel Dessoliers**.

CELLE QUI NOUS REGARDE

Je vis chez toi jolie vallée
Je suis le bruit qui te fait peur
Les fumées sales de mon moteur
Le tourment de l'humanité
Où des générations s'enlisent
Croyant sortir de leur valise
Le bagage de l'éternité
Je vis chez toi vallée du ciel
En toi je suis un nouveau-né
Merci de m'avoir invité
Seul un soupir est éternel

ARRET SUR IMAGE

Le temps parfois s'arrête
Un arbre danse avec le vent
L'avenir s'envole du présent
On a perdu sa façon d'être

LA GRANDE REINE

Aussi légère qu'un papillon
Vélocité d'une hirondelle
On ne saurait se passer d'elle
Comme le soleil de ses rayons
Les roues gonflées par le silence
Sans jamais perdre les pédales
Elle ignore la pompe à essence
Les grandes routes nationales
La noblesse fait chanter son âme
Dans une brise permanente
Courbe le dos dans les descentes
Reine au royaume du macadam
Quand la nuit la prend dans ses bras
Elle rougit son phare de lumière
Elle aime encore à rouler droit
En harmonie avec la Terre

